

Votants : 89
Convocation du Conseil de Communauté :
le 13 janvier 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 24 janvier 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 janvier 2012

FINANCES– CONSTITUTION D'UNE PROVISION BUDGETAIRE POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Nicolas MARJAUULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Brigitte COMPETISSA à Joël MISBERT, Marie-Christelle BOUCHERY à Gilbert GOLAZ, Blanche BAMANA à Jacques TAPIN, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Elisabeth BEAUVAIS à Rose-Marie NIETO, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Amaury BREUILLE à Bernard JOURDAIN, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOIR, Didier DAVID à Alain PARROT, Patrick DELAUNAY à Jean-Claude SUREAU, Emmanuel GROLLEAU à Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU à Michel SIMON, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Guillaume JUIN à Elsie COLAS, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Virginie LEONARD à Annie COUTUREAU, Philippe REY à Gilbert BARANGER, Denis THOMMEROT à Franck MICHEL

Titulaires absents :

Jacques BROSSARD, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGUE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Philippe REY, Denis THOMMEROT

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Julie BIRET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 JANVIER 2012

FINANCES – CONSTITUTION D'UNE PROVISION BUDGETAIRE POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Vu le Plan Comptable Général et l'Instruction Comptable M 14,

Vu le Plan Comptable Général et l'Instruction Comptable M 49

Vu le Budget Primitif 2012 approuvé le 23 janvier 2012, et l'état de la dette qui lui est annexé,

Vu l'évolution depuis 2008 des taux directeurs européens et des taux d'intérêt, marquée par des fluctuations rapides et fortes.

Considérant que la composition actuelle de la dette justifie, par mesure prudentielle, de constituer une provision pour risque de taux d'intérêts et d'indemnité de réaménagement.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Décider la constitution d'une provision annuelle pour risque imputable aux aléas de taux d'intérêt et d'indemnités de réaménagement de ses emprunts finançant le Budget Principal et le Budget annexe Assainissement,
- Décider que cette provision sera en 2012 :
 - Budget Principal : 500 000 € (cinq cent mille euros)
 - Budget annexe Assainissement : 200 000 € (deux cent mille euros)

Elles seront inscrites au Budget Principal 2012 et au Budget annexe Assainissement 2012, section de fonctionnement, au compte 6865 – dotations aux provisions pour risques et charges financiers.

Motion adoptée par 85 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 4.

Pour : 85
Contre : 0
Abstention : 4
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué